

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet 8.75 to 9.25m GRP RHIB W/ EXT CABIN	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7047-120199/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client F7047-120199	Date 2013-04-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-021-23664	
File No. - N° de dossier 021md.F7047-120199	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-05-07	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Byron, Dan	Buyer Id - Id de l'acheteur 021md
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0691 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-7725
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7047-120199/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

021md

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7047-120199

File No. - N° du dossier

021mdF7047-120199

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modification de la demande de soumissions no 2: est émise dans le but d'ajouter l'Annexe G - Questions des soumissionnaires et réponses du Ministère qui n'a pas été insérée avec la modification de la demande de soumissions no 1.

AJOUTER : Annexe G - Questions des soumissionnaires et réponses du Ministère.

QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES ET RÉPONSE DU MINISTÈRE

Annexe G

QUESTIONS	RÉPONSE
1) La livraison est requise au plus tard le 31 juillet 2013. S'agit-il d'une exigence obligatoire? Si une soumission comporte une date de livraison après cette échéance, sera-t-elle prise en compte ou pénalisée d'une quelconque façon?	La livraison peut être reportée, mais doit être au plus tard le 30 août 2013 en raison des exigences relatives au soutien opérationnel. Les soumissions qui présentent une date de livraison ultérieure au 30 août 2013 seront jugées non conformes.
2) À l'annexe A, clause 4.1.1, on indique que la longueur totale est située entre 8,75 et 9,25 mètres. S'agit-il d'une exigence obligatoire? Une soumission qui présenterait une longueur totale légèrement plus grande serait-elle recevable ou pénalisée d'une quelconque façon?	La longueur totale ne doit pas dépasser 9,25 mètres et comprend le collier gonflable, mais pas les moteurs hors-bord.
3) À l'annexe A, clause 4.1.2, on indique que la largeur hors tout doit se situer entre 3 et 3,2 mètres. S'agit-il d'une exigence obligatoire? Une soumission qui présenterait un faisceau légèrement plus étroit serait-elle recevable ou pénalisée d'une quelconque façon?	La largeur hors tout ne doit pas dépasser 3,2 mètres, y compris le collier gonflable.